

Comment le FEADER peut-il favoriser l'agritourisme ?

Emmanuelle Marcelpoil^a et Catherine Macombe^b

Les importantes mutations actuelles du monde agricole se manifestent autant à l'échelon national qu'europpéen. Le déclin du nombre d'agriculteurs constitue l'un des éléments les plus remarquables. Ainsi, selon les chiffres du dernier recensement agricole (SCEES, 2000), la population active agricole est-elle passée de 12,9 % de la population totale en 1970 à seulement 3,4 % en 2000. Cependant, en termes de valeur ajoutée (ministère de l'Agriculture, 2005), l'activité agricole¹ en France, représente encore 4,5 % de l'économie française.

Objet de nombreuses réflexions prospectives (Hervieu et Viard, 2001 ; Lacombe, 2002), le secteur agricole s'avère marqué par des évolutions potentiellement paradoxales : la professionnalisation et la multifonctionnalité.

La professionnalisation est souvent associée à une spécialisation des productions et à une progression des formes sociétaires. Ainsi, sur les 590 000 exploitations agricoles recensées en 2003, 367 000 (62 %) sont dites « professionnelles »². Durant la période 1988-2000, cette catégorie d'exploitations enregistrait un recul de 3,5 % par an. Depuis 2000, elle s'est presque stabilisée, ne régressant plus que de - 2,3 % par an.

Parallèlement, la multifonctionnalité de l'agriculture et des espaces ruraux est aujourd'hui une notion assez largement partagée même si elle demeure en débat (*Ingénierie-EAT*, numéro spécial 2001 ; Berriet-Sollic, 2002). Elle correspond à la diversification des fonctions attribuées à l'espace rural. Aux côtés de la fonction de production, trois autres fonctions sont associées aux territoires ruraux : fonction résidentielle,

fonction récréative et touristique et fonction de nature au sens de la restauration des équilibres et des cycles naturels (Perrier-Cornet, 2002). La fonction récréative et touristique rend compte du développement d'opportunités variées : espaces de proximité urbaine avec offre de loisirs en expansion ; existence de loisirs spécifiques liés aux ressources patrimoniales...

Dans ce contexte très mouvant pour le secteur agricole, les options de diversification économique de l'agriculture sont recherchées. Les récents travaux du Conseil national du tourisme (CNT, 2005) titrent dans cet esprit, sur le rôle du tourisme comme outil de revitalisation des territoires ruraux et de développement durable. Le milieu rural bénéficie aujourd'hui d'une image positive auprès de la population comme des médias, fondée sur l'authenticité, le patrimoine et le terroir. L'espace rural enregistre 28,7 % des nuitées et 19,7 % de la consommation touristique en 2003. Ce poids n'a fait que se renforcer durant la période 1988-1998 ; « *l'espace rural a en effet enregistré une progression du nombre de lits touristiques de près de 4 % alors que l'espace urbain accusait une diminution de 1,1 %* ». Cependant, en espace rural comme ailleurs, l'hébergement non marchand occupe une place importante. Le tourisme rural, tel que défini par Euroter (CNT, 2005) valorise donc très largement les ressources territoriales. En ce sens, les pratiques d'agritourisme ne constituent qu'un élément de la diversification touristique des territoires ruraux. Elles s'intègrent dans l'expansion d'une agriculture de services, « *pistes d'adaptation de la politique agricole face aux exigences d'une mondialisation croissante* » (Aznar, 2006). Il faut savoir que la plupart des hébergements dans l'espace rural ne sont pas proposés par des agriculteurs.

1. Dans ce sens, l'activité agricole représente agriculture, sylviculture, industries agro-alimentaires et industrie du bois.
2. Exploitations de dimension économique supérieure à 12 équivalents hectares de blé et occupant au moins l'équivalent de 0,75 travailleur à temps plein.

Les contacts

a. Cemagref, UR Développement des territoires montagnards, 2 rue de la Papeterie, BP 76, 38 402 Saint Martin d'Hères Cedex
b. Cemagref, UMR Métafort, 24 avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubière Cedex 1

Sur la base de ces mutations agricoles et politiques, notre contribution se centre **donc sur la diversification touristique de l'agriculture, communément appelée agritourisme**, en mettant l'accent sur une analyse de l'offre actuelle française. Notre objectif est de mobiliser certains travaux et recherches (Perret et Marcelpoil, 2001 ; Macombe, 2003 ; Gerbaux *et al.*, 2004, 2005) et de les mettre en perspective avec l'instauration du règlement de développement rural (RDR). Cette politique, financée auparavant par le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole), sera désormais prise en charge financièrement par un nouvel instrument : le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), et ce à compter de la nouvelle programmation (2007-2013).

C'est particulièrement l'axe 3, intitulé « Amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales et l'encouragement à la diversification des activités économiques » qui sera au cœur de notre analyse. Il s'agira dans une première partie, de revenir sur le tableau national de l'agritourisme, en termes de situation et d'évolution sur la période récente. Pour ce faire, nous établirons une typologie nationale à partir d'indicateurs globaux, destinée à suivre les principales évolutions sur la période 1998-2000. Dans ce contexte global, la deuxième partie soulignera la diversité des parcours des exploitations en matière de tourisme, en mettant l'accent sur le rôle du territoire et des motivations sous jacentes au développement du tourisme au sein des exploitations agricoles. La troisième partie reviendra sur la nécessaire prise en compte de ce diagnostic dans la mise en application de l'axe 3 du RDR. L'encadré 1 précise les différentes approches méthodologiques auxquelles nous nous sommes référés.

Des évolutions marquées pour l'agritourisme entre 1988 et 2000

La fonction touristique des exploitations est reconvenue comme une voie potentielle de diversification économique de l'activité agricole, en particulier pour des espaces ruraux soumis à dévitalisation. Porteur de cette volonté politique, le ministère de l'Agriculture a commandé en 2000 un diagnostic prospectif au Cemagref (Perret et Marcelpoil, 2001). L'objectif était de caractériser l'agritourisme et sa dynamique sur une période récente.

Notre référence de l'agritourisme repose sur la définition de la loi de 1988. Sont réputées agri-

Encadré 1

Les différentes méthodologies en jeu

Cette contribution valorise différents travaux relatifs à l'agritourisme, et mobilise donc différentes méthodologies. Ainsi, la première partie fait référence à une démarche quantitative, fondée sur la combinaison d'indicateurs globaux (économiques, agricoles...). La typologie élaborée a comme objectif de qualifier les tendances d'évolution de l'agritourisme sur une période récente.

La deuxième partie se propose de préciser les facteurs d'évolution territoriaux et individuels. Deux méthodes ont été employées. Pour préciser les parcours des exploitations agritouristiques, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès des porteurs de projets et des conjoints et/ou aides impliqués dans la prestation touristique. Une vingtaine de territoires répartis sur l'ensemble du territoire national ont été investis qualitativement, afin de respecter la variété des prestations touristiques, de conditions géographiques, d'histoire agricole... L'accent mis sur les processus d'organisation au sein de la famille, avec une approche par genre, a requis des entretiens séparés entre homme et femme. Les départements de l'Ardèche, de l'Isère et de la Savoie étaient les départements d'étude.

Enfin, pour comprendre comment des exploitants en viennent à offrir une prestation agritouristique, nous avons utilisé les données recueillies lors d'entretiens non directifs auprès de chefs d'exploitations auvergnats (en 2000 et 2001), questionnés sur leur vision de la qualité des produits agricoles et de la pérennité de l'exploitation. Les fermes étaient choisies dans une liste de 70 noms recueillis dans la presse, d'exploitants engagés sur la qualité des produits agricoles, en composant un échantillon le plus varié possible (de localisation, taille, type de production, etc.).

coles, « toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique, végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant qui sont dans le prolongement de l'acte de pro-

duction ou qui ont pour support l'exploitation ». Les activités touristiques sont celles en lien avec l'exploitation agricole, qu'elles soient pratiquées sur l'exploitation (hébergement, restauration), ou qu'elles utilisent une composante agricole de l'exploitation (randonnées à cheval par exemple)³.

Le nombre d'exploitations (en 2000, 18 543) qui déclarent pratiquer une prestation touristique, a augmenté de 12,5 % sur la période intercensitaire. Pour caractériser la situation de l'agritourisme au plan national, nous avons élaboré une typologie à l'échelle cantonale. En fonction des connaissances acquises (Capt, 1994 ; Disez, 1996 ; AFIT⁴ et DERF⁵, 1996), nous avons fait l'hypothèse que la fréquence et les formes prises par l'agritourisme dépendent des caractéristiques relatives à trois types de facteurs : le tourisme local, l'exploitation agricole et la dynamique territoriale. Pour l'analyse statistique, toutes les caractéristiques ont été renseignées par des indicateurs quantifiés, sélectionnées dans la base des informations disponibles au Cemagref⁶, avec le souci de restreindre leur nombre.

- S'agissant **du tourisme local**, nous considérons que l'agritourisme dépend de l'intensité touristique du territoire et de la distance à une agglomération. Les indicateurs sont le nombre de lits touristiques (IC⁷, 1998) ; de résidences secondaires (RGP⁸, 1999) ; d'emplois touristiques (UNEDIC⁹, 1996) et le temps d'accès à une ville importante (IC, 1998).

- L'agritourisme dépend aussi de **l'exploitation agricole**, selon le type de production, la dimension de l'exploitation, et les caractéristiques du chef d'exploitation (âge, activités). Les indicateurs sont issus du recensement de l'agriculture (RA) : OTEX¹⁰, taille de l'exploitation, âge du chef d'exploitation et niveau de pluriactivité.

- Enfin, en termes de **dynamique du territoire**, l'agritourisme dépend des autres opportunités d'emploi du territoire. Les indicateurs mobilisés sont la dynamique démographique (RGP, 1999, 1990), des logements (RGP, 1999), le niveau d'emploi global (UNEDIC, 1996) et particulièrement dans le secteur secondaire (UNEDIC, 1996).

À partir de ces indicateurs, la typologie est le résultat de différents choix. Ainsi, nous avons distingué les cantons « touristiques » des « non touristiques », sur la base d'un seul indicateur, qui est le nombre de lits touristiques (les cantons dits

« touristiques » ont plus de 1 000 lits (IC, 1989). Ce choix a résisté à différents tests pour évaluer et valider la robustesse statistique de ce ratio. Par ailleurs, nous avons approché la dynamique territoriale par la situation relative de l'agriculture, au moyen du ratio du nombre d'exploitations agricoles/nombre d'emplois UNEDIC. Cet indicateur permet de repérer les situations économiques cantonales marquées par l'emploi agricole, et de les différencier des cantons dominés par l'emploi non agricole, souvent situés en situation périurbaine. Dans tous les cas, la qualification « forte » ou « faible » attribuée à la situation relative de l'agriculture ne préjuge en rien de la dynamique interne de l'agriculture.

Nous obtenons **8 classes**, avec les ventilations suivantes pour les recensements de 1988 et de 2000 (tableau 1).

Les cartes 1 et 2 rendent compte respectivement, de la typologie établie pour l'année 1988 et des changements de classe des cantons sur la période 1988-2000. L'analyse cartographique souligne une nette progression des cantons classés périurbains, particulièrement sensible dans certaines grandes régions. En effet, la progression la plus discriminante concerne les cantons évoluant de la classe « rural » à la classe « périurbain ». Ces mutations sont surtout localisées dans le grand pourtour parisien ainsi qu'autour des principales agglomérations. Elles sont conformes à l'accentuation générale de la périurbanisation, que confirme le zonage en aires urbaines de l'INSEE¹¹. « *Entre 1990 et 1999, la population résidant dans les communes périurbaines a crû de 4 millions d'habitants* » (INSEE, 2000 ; ministère de l'Agriculture, 2005). La poursuite de ce mouvement, synonyme d'extension continue des agglomérations, absorbe la partie de l'espace rural la plus dynamique, la plus attractive, la plus rentable pour l'agriculture et dont la structure sociodémographique est la plus favorable.

Ces évolutions interrogent quant aux possibilités de développement des prestations agritouristiques, et les conséquences en sont potentiellement paradoxales. D'un côté, le nombre d'exploitations et la superficie dévolue à l'agriculture déclinent sous la pression de l'urbanisation, mais de l'autre, la présence d'une clientèle nouvelle peut favoriser l'éclosion des ventes directes, des goûters à la ferme, des fermes pédagogiques par exemple.

Un second phénomène concerne le passage des cantons de la classe « rural touristique » à « touris-

3. Ainsi, seront retenues toutes formes de pratiques touristiques, individuelles ou collectives, quel que soit le statut de celui qui en est responsable ou concrètement le prestataire, qu'il soit le chef d'exploitation, le conjoint, un aide familial, un salarié ou un membre de la famille. L'agritourisme pratiqué par les retraités agricoles sera aussi comptabilisé, mais les diverses activités touristiques exercées de façon saisonnière ou ponctuelle en dehors de l'exploitation (moniteur de ski par exemple) ne seront pas considérées.

4. Agence française de l'ingénierie touristique.

5. Direction de l'espace rural et de la forêt.

6. Les variables d'ordre qualitatif (image, motivation...) ou ne disposant pas d'informations quantifiées systématiques (clientèle, revenu...) seront mobilisées dans la suite de l'étude, au moment des enquêtes localisées.

7. Inventaire communal.

8. Recensement général de la population.

9. Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

10. Orientations technico-économiques des exploitations.

11. Institut national de la statistique et des études économiques.

► Tableau 1 – Identification des 8 classes de situations cantonales de 1988 à 2000.

Classe	Libellé	Intensité touristique	Importance relative de l'agriculture	Nombre de cantons	
				1988	2000
1	Agro-touristique		Agriculture forte : nb exploitations/emplois UNEDIC > 30 %	192	135
2	Rural touristique	Plus de 1 000 lits touristiques en 1989	Économie diversifiée : nb exploitations/emplois UNEDIC entre 10 et 30 %	214	151
3	Touristique		Agriculture faible, économie non agricole forte : nb exploitations/emplois UNEDIC < 30 %	52	172
4	Urbain touristique		Urbain : temps d'accès à une ville importante = 0 min	135	135
5	Agricole		Agriculture forte : nb exploitations/emplois UNEDIC > 30 %	1135	844
6	Rural	Moins de 1 000 lits touristiques en 1989	Économie diversifiée : nb exploitations/emplois UNEDIC entre 10 et 30 %	865	737
7	Périurbain		Agriculture faible, économie non agricole forte : nb exploitations/emplois UNEDIC < 30 %	222	641
8	Urbain		Urbain : temps d'accès à une ville importante = 0 min	765	765
				3 580	3 580

tique », avec une localisation préférentielle dans le massif des Alpes, sur le pourtour atlantique et en région Alsace. De telles dynamiques signalent un changement de nature des prestations. En effet, l'activité touristique prend alors le pas sur la production agricole, tandis qu'antérieurement, activités agricole et touristique fonctionnaient de concert et se nourrissaient mutuellement. Il y a alors déconnexion des fonctions agricole et touristique au sein d'une même exploitation.

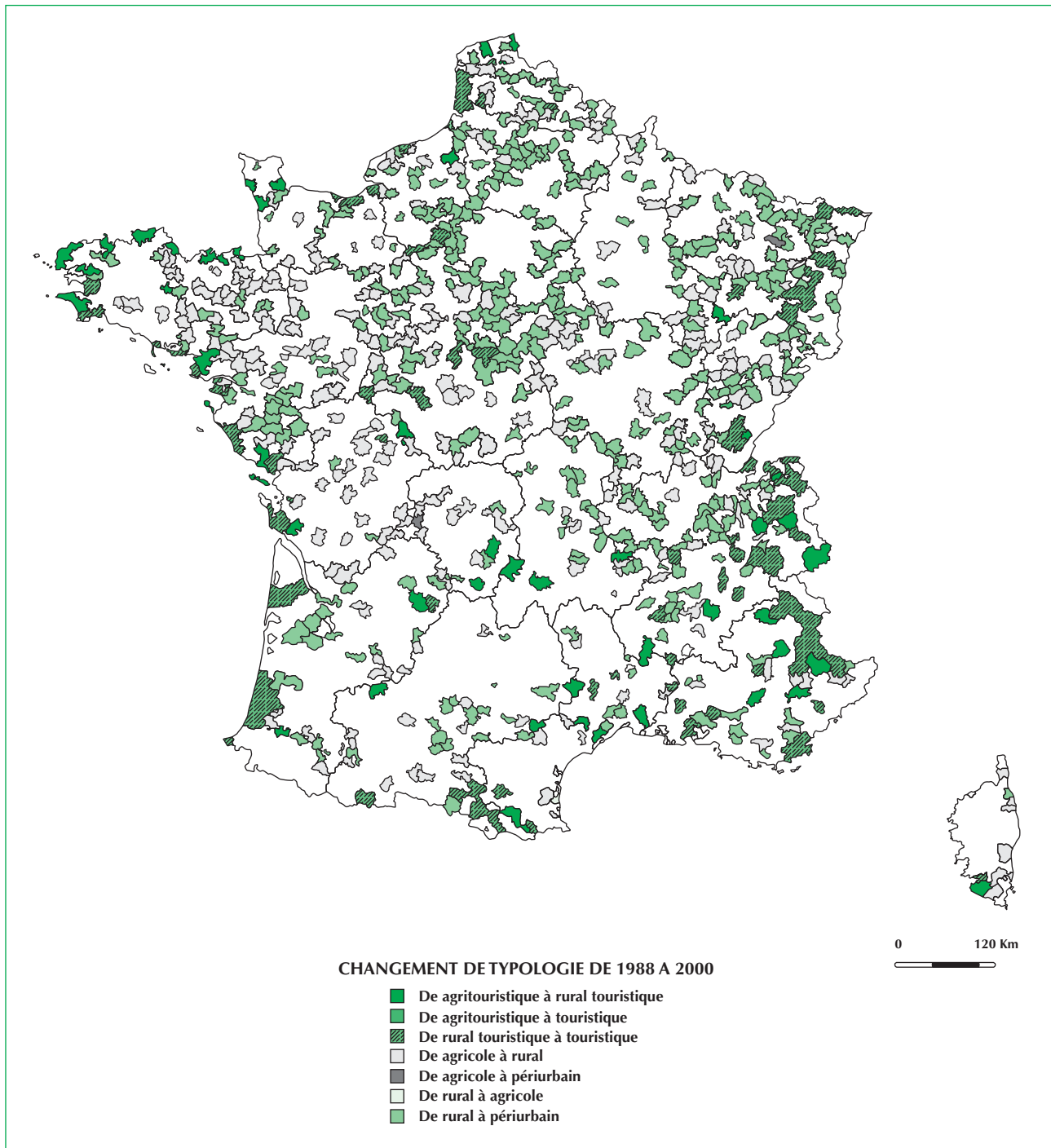
Cette première approche statistique rend compte de l'évolution du nombre des exploitations. Elle mérite d'être complétée par une approche des

parcours agritouristiques eux-mêmes et des facteurs qui les entravent ou les favorisent. Il s'agit d'évoquer le rôle du territoire, des réseaux, de la famille agricole et des motivations des exploitants.

Les facteurs d'évolution territoriaux et individuels

La réceptivité du territoire est variable

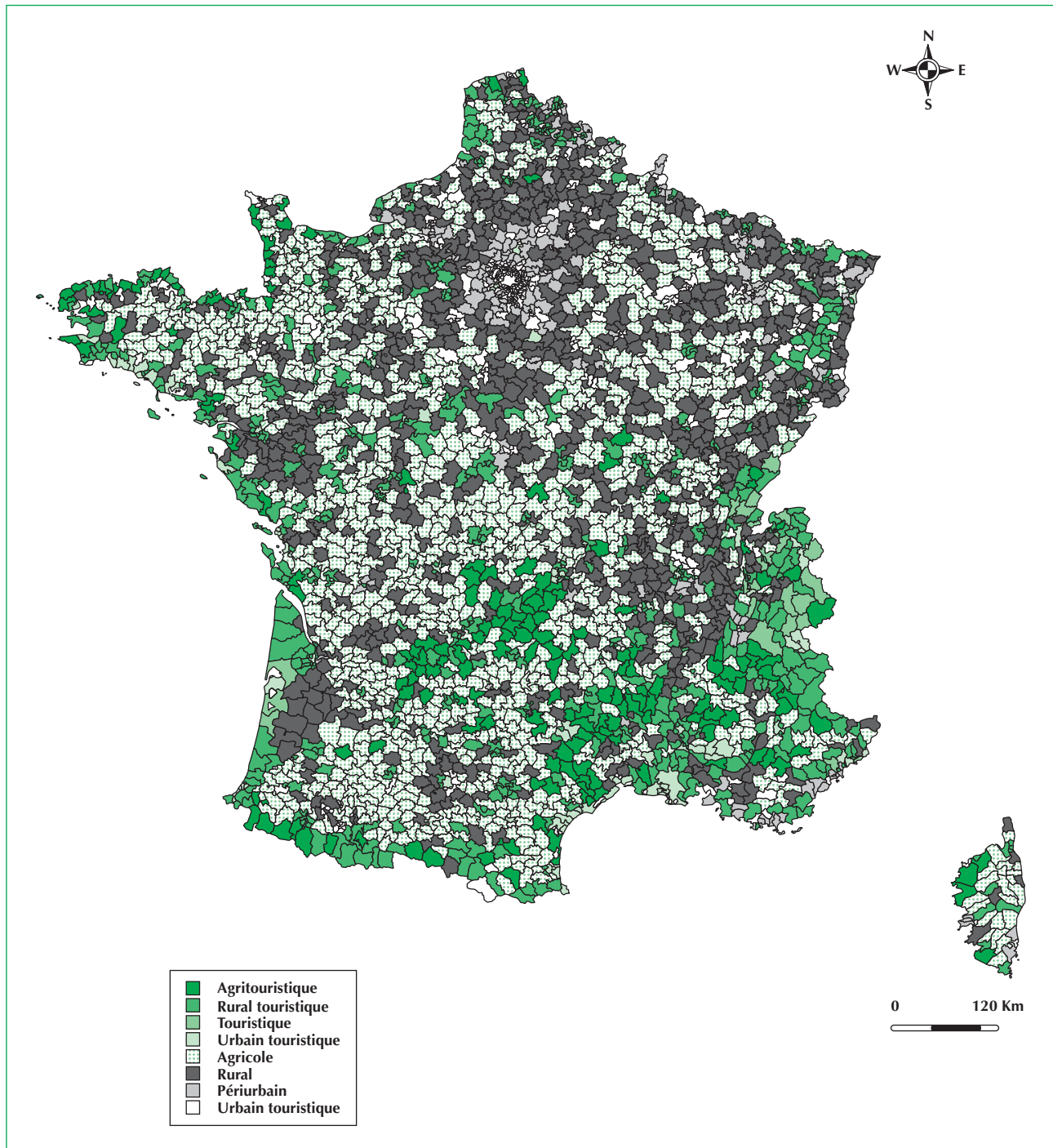
L'approche en termes de tendances générales et moyennes, ne suffit pas pour rendre compte de la diversité, à la fois agricole et touristique,



à l'échelle de l'exploitation comme à celle du territoire. L'objectif sera ici de rappeler la variété des processus de développement agritouristique (Perret et Marcelpoil, 2001 ; Gerbaux *et al.*, 2004).

Le **territoire** peut accompagner ou non le développement touristique des exploitations agricoles. Au risque d'être caricatural, on peut décrire différentes phases successives de la dynamique touristique : balbutiement, foisonnement, nor-

▲ Carte 1 – Typologie cantonale de l'agritourisme en France en 1988.



▲ Carte 2 –
Dynamique de
l'agritourisme en
France sur la période
1988-2000.

malisation, puis disparition par intégration dans le tourisme spécialisé. Une évolution en continu d'une phase à l'autre peut être observée, sous réserve de conditions économiques et culturelles identiques. Il n'y a pourtant pas de trajectoire pré-

déterminée. Des situations différenciées montrent que les facteurs agricoles et touristiques ont pu se combiner de façon originale, en fonction des choix réalisés par les acteurs locaux, et produire des évolutions spécifiques. Dans tel cas favora-

ble, l'agritourisme n'est pas considéré comme une filière supplémentaire mais bien comme un ensemble d'activités profondément ancrées dans leur territoire. Tel autre territoire joue un rôle négatif, quand il institue une sorte de pensée unique. Les modes dominants rendent alors illégitime l'ouverture à d'autres solutions. Dans ce contexte, les rares exploitants porteurs de projets alternatifs se retrouvent souvent seuls. Ils ne sont pas assistés par des institutions qui « *perçoivent mal leur profil* ». Seule une crise grave parvient à légitimer la recherche d'une diversification, et l'agritourisme devient une solution parmi d'autres. En revanche, dans les régions dites en déclin (où la déprise est plus forte par exemple), le champ des possibles s'élargit. Toute solution est bonne à prendre. Les installations de migrants sont plus faciles et donc plus nombreuses. Les pratiques agritouristiques sont très diverses. Il n'y a pas de modèle particulier et les initiatives foisonnent. À l'extrême, le territoire peut évoluer jusqu'à faire disparaître l'agritourisme, dans des régions marquées par un tourisme plus intensif. L'activité touristique prend le pas sur l'activité agricole, tandis que l'exploitant devient un véritable chef d'entreprise touristique. Le tourisme n'est plus qu'une filière parmi les autres. L'agritourisme persiste parfois malgré tout dans ce contexte, mais il est alors perçu comme atypique et presque résiduel. Ses promoteurs sont considérés comme « *farfelus, voire non performants* » par certaines organisations syndicales.

La connivence du couple et sa motivation façonnent les projets agritouristiques

Pour connaître et caractériser la trajectoire des porteurs de projets, il faut s'intéresser à leur famille. Plus que le seul rôle de la femme dans le démarrage d'une activité agritouristique, **l'échelle du couple**¹² semble plus appropriée (Gerbaux *et al.*, 2005). Des questions de statut, de formation et de perceptions doivent être intégrées dans la phase de création de l'activité. Passés les choix liés à l'installation, le développement de l'activité agritouristique est conditionné par l'organisation concrète du travail, et notamment par la difficile articulation entre activité agricole et activité touristique. Une organisation spécifique se met en place, avec des domaines réservés pour chacun des membres de l'exploitation. Cette répartition des tâches n'est pas immuable et se modifie au gré des étapes de la vie (départ des enfants de la maison...). Les rapports couple-exploitation évoluent et changent parfois de registre, sous peine

de rupture. La question des choix de vie personnels est soulevée par des déclarations éthiques, qui viennent tant des hommes que des femmes. Éthique pour une autre pratique professionnelle, éthique pour un accueil non exclusivement marchand, éthique pour un accueil social. Éthique aussi quand il s'agit de défendre son métier d'agriculteur, dès lors que l'on y ajoute la fonction du « tourisme » à la ferme. Les mises en scène pratiquées par le couple accueillant prennent à ce titre une valeur hautement significative. C'est la fierté de montrer son métier et de poursuivre une vraie démarche qualitative pour et vers ceux que l'on accueille (des prestations d'hébergement jusqu'aux produits vendus sur l'exploitation ou sur les marchés locaux). Au-delà des questions financières et de survie, il existe souvent un vrai rapport affectif au territoire qui s'exprime par le souhait de s'y ancrer, de montrer comment faisaient les anciens, ou au contraire, d'affirmer une rupture des pratiques. Cette posture reste source de fragilité puisque souvent, l'insertion et l'intégration « dans le territoire », dès lors que l'on transgresse des pratiques traditionnelles, ne vont pas de soi.

On ne fait pas de l'agritourisme par hasard

C'est précisément de l'articulation étroite des activités agricole et touristique, en relation avec un projet de vie, avec une éthique, que nous proposons de débattre ici. D'une part, seul un petit nombre d'exploitants se lancent dans cette activité, sans qu'on en puisse préciser clairement les motifs, et d'autre part, les dimensions des activités agritouristiques ne peuvent pas croître sans perdre rapidement leur « esprit ». Nous proposons d'étudier ces questions.

Jusqu'à présent, nous avons approché l'activité agritouristique par son existence en tant qu'activité économique reconnue, repérée par une catégorie institutionnelle, et renseignée grâce aux données tirées des sources statistiques. Mais elle se situe aussi dans la vie au sein d'un continuum qui retrace l'ensemble des interactions avec le public, depuis la vente de produits en direct au marché, jusqu'à l'accueil classique en restauration, hébergement à la ferme, en passant par les visites d'exploitations, fermes pédagogiques, gîtes d'enfants, etc. La question de l'apparition d'une activité agritouristique se reformule alors ainsi. Quels sont les déterminants qui poussent un exploitant à conduire une activité d'interaction

12. Bien qu'il s'agisse le plus souvent du couple familial, cette notion du couple peut aussi comprendre des formes non sexuées, c'est-à-dire une association de personnes, hommes ou femmes, motivées autour d'un projet d'agritourisme.

avec le public ? Il est souvent difficile d'imputer la décision au seul intérêt économique. En effet, de nombreuses installations (gîte...) ne seront pas rentables avant de nombreuses années. *A contrario*, des exploitants refusent de s'adonner à l'agritourisme alors que l'activité serait rentable. C'est un truisme d'affirmer que la disponibilité, mais aussi le goût pour l'accueil par exemple, pèsent lourdement sur ce choix. Une enquête opérée en 2000 et 2001 auprès de 30 exploitants agricoles, dans les départements auvergnats (Macombe, 2003), permet d'explicitier les mobiles de ceux qui font de l'agritourisme, une manifestation de leur éthique du métier.

Les différents référents culturels auxquels les agriculteurs français ont été confrontés dans les cent dernières années (Fottorino, 1989 ; Mendras, 1967 ; Alphanhéry *et al.*, 2000) ont été propices à la naissance de différentes éthiques du métier d'agriculteur, c'est-à-dire à différentes conceptions affirmées de la manière de bien mener son activité d'agriculteur. Au-delà des différences superficielles liées aux objets, avoir une éthique du métier (Macombe, 2004) signifie que les exploitants sont porteurs de la logique suivante, héritée de la « grammaire de la justice » de Boltanski et Thévenot (1991) : « ... Nous faisons partie d'un groupe, qui reconnaît l'existence d'un bien commun local, qui profite à tous dans le groupe. Au sein de ce groupe, il y a plusieurs catégories de personnes : au moins des « petits », qui ne se battent pas en faveur du bien commun, et des « grands » qui se battent pour lui. Pour contribuer au bien commun local il faut consentir un sacrifice. Tout le monde dans le groupe a une égale puissance d'accès à faire le bien commun, donc à devenir plus grand... ».

Le bien commun local peut être de nourrir la population avec des produits agricoles issus de telle zone, de telle technique, de promouvoir le développement humain de telle région, tel système d'élevage, telle race, etc. Chez les exploitants porteurs d'une éthique du métier, l'activité d'interaction (dont l'activité touristique éventuelle) va être imposée par le désir de grandeur. L'exploitant porteur d'une éthique a besoin de la faire reconnaître et de la diffuser. Ainsi, l'adhérent d'une coopérative de grande culture voudra développer une traçabilité infaillible de ces lots de céréales, tandis que l'éleveur de salers fera goûter ses fromages au marché, et que l'exploitant amoureux de sa région va y créer un gîte rural. Celui qui veut contribuer au développement de sa

région (« *il faut attirer et retenir des touristes* ») ou faire la promotion de certains types d'agriculture (« *le bio* » par exemple), pourra intensifier ses interactions jusqu'à proposer une activité d'accueil. Voyons des exemples des motivations et des enchaînements qui conduisent à la naissance d'une activité agritouristique.

– M. H., produit des lentilles, élève des vaches laitières et organise des soirées : « *Nous, ça permet d'accrocher les touristes et qu'ils restent un peu et c'est un échange intéressant puisque nous on prend les gens, souvent à 18 h 30. On les relâche à 22 h 30, et ils adorent ça* ».

– M. Q., éleveur laitier et ferme-auberge : « *Donc les gens il faut qu'ils viennent voir tout au moins une fois, même ceux qui viennent régulièrement au marché, ils viennent voir... pourquoi on arrive à ce résultat là. Alors on est fier de le faire voir, et puis ça nous fait plaisir* ».

– Mme R1, bovins Aubracs, table et chambre d'hôtes et ferme pédagogique : « *Et bon... pour moi, c'est... faire cette ferme de découverte, autant qu'en chambres d'hôtes aussi, c'est surtout faire passer le message, faire connaître le milieu agricole en fait, c'est-à-dire qu'on aime ce qu'on fait... notre métier. On aime le faire donc on aime faire partager ce qu'on fait, voilà* ».

– M. S., apiculteur : « *Oui, donc je me suis installé en 85, j'ai commencé à faire visiter en 87. Sachant que dès le départ c'est ce que je voulais faire, mais bon le temps que les travaux se fassent...* ».

– Mme T., hélicicultrice : « *Parce que je fais la dégustation [-] et la visite... moi mon but c'est de faire connaître ma profession* ».

C'est ainsi que l'activité agritouristique naît du désir d'interactions. L'exemple de M. H est particulièrement significatif. Il manque de moyens (pas d'investissements possibles, peu de temps dans la journée), mais il va se débrouiller avec les moyens du bord, en recevant des touristes dans sa grange et dans les champs, pour faire visiter la ferme. C'est un succès qui conduit à d'autres prestations : « *... et ils adoraient ça, et les autres années ils nous disaient « mais pourquoi y'a rien après [la visite de la ferme], vous pouvez faire à manger, vous pouvez pas... mais après, c'est pareil, on rentre dans la restauration, faut être table d'hôtes ou gîte ou... avec une réglementation bien précise, alors on a détourné un peu la législation, enfin sans la détourner... on fait des*

crêpes à la farine de lentilles [-] les gens adorent ça hein ». L'intérêt n'est pas économique, car les visites de la ferme sont gratuites « On n'a jamais voulu faire payer les visites à la ferme. On fait que payer la soirée « contes » parce que c'est un conteur professionnel donc, il prend 30 francs par personne adulte, 20 francs par enfant... et ça passe très bien ».

Bien entendu, comme il s'agit de convictions éthiques, elles s'accompagnent de certaines intransigeances.

– Mme R1 : « *La qualité de l'accueil, bon, pour moi ça passe par l'authenticité, c'est-à-dire que bon, je triche pas, je montre exactement ce qu'on fait, je vais pas par exemple enfermer des animaux dans un parc pour que les enfants puissent les toucher parce qu'une vache c'est pas un animal de compagnie, quoi en fait, donc les enfants faut qu'ils arrivent à comprendre qu'on travaille avec, qu'il n'y a pas cette approche, qu'on va pas pouvoir caresser une vache par exemple, bon... ».*

Ce refus du compromis est général dès qu'il s'agit d'augmenter le nombre de places ou de prestations : l'exploitant porteur d'une éthique ne peut pas faire cela, il y perdrait son âme !

– M. Q. : « *La ferme auberge elle a été ouverte en juillet de cette année. Ah oui, c'est tout récent [-] On n'a que 15 personnes c'est tout, à chaque fois, pas plus. On refuse autrement ».*

D'ailleurs la qualité exigée et le temps passé avec les touristes, sont antagonistes avec des dimensions outrepassant l'échelle artisanale.

– Mme Q. : « *[la ferme-auberge sert] les légumes du jardin, les volailles, les lapins de la ferme, c'est toute la cuisine faite maison, de la charcuterie du début jusqu'à la pâtisserie de la fin ».*

– Mme T. : [escargots] « *les groupes... ben, ils arrivent chez moi, ils posent des questions, ils ont droit à tout... enfin ils ont droit à tout voir, si, je cache rien, je leur explique et puis bon, [il faut] avoir un bon contact, parce que je crois qu'ils recherchent ça avant tout. Je vois c'est des petits pépés des fois, ils restent une heure là pour discuter de tout et de rien, mais bon, je pense qu'ils aiment ça ; mais j'aime, j'aime bien le contact donc aussi, c'est vrai qu'il y a des fois, je me dis « dépêchez-vous de vous en aller, j'ai du travail à faire » mais bon... c'est agréable le contact ».*

Ainsi, les activités agritouristiques qui sont nées du désir d'interactions inhérent à l'éthique du

métier, ne peuvent pas « grandir » beaucoup sans perdre leur raison d'être. Le désir d'interactions semble donc fréquemment guidé par l'éthique du métier, avec des activités de taille artisanale.

De la diversité des parcours agritouristiques à une territorialisation des politiques

Ces éléments de diagnostic sur l'agritourisme sont à mettre en perspective avec l'objectif assigné à l'axe 3 du FEADER : « Amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales et l'encouragement de la diversification économique ». Loin de mener une démarche évaluative, notre objectif vise avant tout à souligner les éventuels décalages entre les réalités territoriales en matière de diversification touristique et les dispositifs publics, notamment celui du FEADER.

Dans ce contexte, la diversité et la richesse des parcours des exploitations agritouristiques ne doivent pas masquer la fragilité de ces expériences. Cette fragilité se vit à l'échelle de l'exploitation mais également à l'échelle de la famille : les étroites articulations nécessaires entre fonctions agricole et touristique ne vont pas toujours de soi et engagent parfois la pérennité de l'exploitation. L'imbrication concerne également vie professionnelle et vie domestique. L'encouragement des projets de diversification touristique doit donc reposer sur une échelle adéquate. L'exploitant ou l'exploitante, de par son statut, est certes au cœur du dispositif mais la prise en compte de l'ensemble des acteurs œuvrant dans le projet, de manière officielle ou non (retraités, enfants de retour sur la ferme le week-end et les vacances scolaires, main-d'œuvre amicale) est un gage de réussite. La formation est souvent mise en avant dans les actions des réseaux professionnels, en vue de professionnaliser la filière. Le FEADER prône aussi ce type de mesures. Cependant, le goût pour l'accueil, ou pour faire découvrir le métier d'agriculteur, ne se décrète pas ; ces qualités s'inscrivent dans les parcours des exploitants et leurs attentes reposent davantage sur l'existence de techniciens à leur écoute, aptes à répondre à leurs besoins hors cadres statutaires, juridiques... L'émergence officielle d'une activité agritouristique est rarement une création *ex nihilo*. Elle est l'aboutissement d'un long apprentissage des interactions avec le public. En vendant des produits au marché, en rendant service à ses voisins, en accueillant des curieux sur la ferme, les exploitants font leur apprentissage. La plupart

conçoivent leur projet agritouristique à partir de ces premières expériences informelles. Toutes les occasions de créer de telles interactions avec le public (fête locale, foire, marchés de pays, jeux avec les estivants etc.) favorisent l'émergence des projets agritouristiques. Les formations et toutes les démarches d'accompagnement devraient en tenir compte.

La fragilité renvoie aussi à l'insertion territoriale de l'exploitation agritouristique. Le territoire, par ses caractéristiques tant économiques que politiques, favorise plus ou moins le développement des prestations touristiques. En la matière, les organisations professionnelles (en particulier les réseaux Bienvenue à la Ferme et Gîtes de France), tendent à normaliser leurs modalités d'encouragement aux exploitations, dans la mouvance de l'industrialisation du marketing des services (Eiglier et Langeard, 1996). Ce mouvement de normalisation des projets de développement ouvre la porte à d'autres institutions, et notamment aux collectivités locales. Celles-ci, en défendant une logique territoriale de développement local, et non pas de filière, adoptent des critères d'accompagnement qui contrarient ceux des professionnels. En pratique, certaines installations qui ne correspondent pas aux critères imposés par la profession (en termes de DJA¹³, de SMI¹⁴...) ont trouvé un écho favorable auprès d'un parc naturel régional ou d'un conseil général. Ces interventions s'inscrivent dans la recherche d'une spécificité territoriale, pour se positionner sur un marché concurrentiel et pour se démarquer d'une offre en cours de banalisation.

Les créateurs d'activité peuvent se dire perdus et agacés par le foisonnement des institutions chargées de les aider, mais cette large palette d'accompagnement est aussi une opportunité pour augmenter les chances de contacts et de soutiens. Les aides sont généralement appréciées. Rares sont les agriculteurs qui les négligent, même si leur montant est jugé insuffisant et seulement considéré comme « un plus » dans la réalisation du projet. De fait, les acteurs apprécient les institutions qui accompagnent les projets, certes pour cet avantage financier, mais surtout pour leurs qualités d'écoute, de conseils et de mise en réseaux. À défaut, les créateurs d'entreprise peuvent créer leur propre réseau, comme le soulignent nos enquêtes.

L'expansion des pratiques agritouristiques est à penser en termes transversaux, impliquant une

territorialisation des mesures. De plus en plus d'initiatives dépassent la stricte diversification touristique et développent des actions plus larges. Ce sont par exemple des réseaux agritourisme-artisanat, des démarches de promotion globale du territoire. En sortant des cadres professionnels standards, de telles expérimentations forcent l'adaptation des outils de la politique de développement rural. Il faut, dans un esprit de gouvernance, associer l'ensemble des acteurs du monde rural dans la définition de projets de territoire innovants. L'élaboration des projets va de pair avec la réalisation de diagnostics de territoires, permettant d'une part, d'identifier les axes du positionnement touristique et d'autre part, de cerner la place de l'agriculture dans le territoire. Ainsi, les exploitants pratiquant la diversification contribuent à la promotion du territoire, de ses ressources naturelles comme culturelles. C'est un rôle social et territorial qu'ils reconnaissent souvent. Cependant, l'attention politique déjà portée aux agriculteurs en diversification touristique doit aussi se tourner vers les urbains, qui exigent un tourisme rural, synonyme de valeurs fortes. Les exploitations agritouristiques, associant pratiques et découverte de l'activité agricole, refusent souvent leur « folklorisation », leur « mise sous cloche ». Elles aspirent à éduquer ce public urbain, dans le sens du respect de leurs valeurs. Des opérations dans le cadre de LEADER¹⁵ (axe 4 du FEADER) permettraient de travailler cette vision transversale et de favoriser la constitution d'une vue collective du territoire et de son développement. Nous serions alors dans une optique de territorialisation des politiques, dont les contours spatiaux restent encore à préciser. En France, les démarches intercommunales ciblées sur le champ du tourisme sont encore rares. La mise en œuvre de l'axe 4 du FEADER peut contribuer à l'essor du tourisme et de l'agritourisme, à condition que les mesures soient articulées pour engendrer véritablement un développement territorial intégré.

Rappelons que le rôle de l'agriculture dans le tourisme ne se limite nullement aux activités touristiques conduites par des exploitants. L'agriculture et la sylviculture concourent à l'attractivité touristique en maintenant un espace ouvert et entretenu. Les exploitations concernées par cette tâche de qualification du territoire sont beaucoup plus nombreuses que celles qui accueillent des touristes. Ainsi, au cours de la seule campagne 2004, pas moins de 25 300 exploitations ont bénéficié d'une aide agri-environnementale

13. Dotation jeunes agriculteurs.

14. Surface minimum d'installation.

15. Programme d'initiative communautaire concernant le développement rural.

pour la gestion des éléments fixes du paysage, et près de 9 100 exploitations ont perçu une aide en faveur de la gestion de milieux d'intérêts biologique, paysager ou patrimonial (MAP, 2006)¹⁶.

Par l'impact sur le paysage et le maintien des prairies, l'agriculture apporte une contribution décisive à l'image favorable de certains territoires touristiques. Les mesures de l'axe 2 relatives à l'aménagement favorisent cette influence positive.

Le tourisme offre aussi un débouché qui peut être important, par exemple pour l'élevage et la viticulture, sur le lieu de vacances. Le tourisme fait connaître des produits locaux emblématiques, et concourt ainsi à les conforter sur le marché national. Les mesures de l'axe 1 du FEADER, notamment celles destinées à favoriser « l'innovation et l'adaptation des exploitants aux nouveaux contextes », peuvent s'inscrire dans l'adaptation de la production au débouché spécifique offert par le tourisme.

Dans ces conditions, le projet touristique territorial doit s'appuyer sur des mesures relevant de l'ensemble des axes du FEADER, afin d'optimiser les relations entre activités agricoles et touristiques. Cette articulation suppose un projet fortement structuré et une animation vigilante.

Conclusion

Dans le contexte agricole européen, toute activité nouvelle qui contribue au maintien d'un espace rural vivant est la bienvenue. L'agritourisme y tient une place de choix, même si les agriculteurs contribuent probablement davantage à la vitalité touristique du territoire par les aménités qu'ils entretiennent (paysage) que par l'ampleur des activités touristiques qu'ils créent à la ferme.

Comment accompagner au mieux les porteurs de projets agritouristiques ? Il faut considérer tout un collectif domestique et de travail (et non le seul porteur officiel de la démarche), mais aussi tenir compte des porteurs « potentiels ». En effet, il existe un vivier d'activités agritouristiques parmi les familles d'exploitants qui conduisent déjà des activités d'interaction avec le public. Toutes les situations d'interaction avec le public sont des cadres d'apprentissage, où les exploitants et leurs familles puisent et façonnent l'idée de leur activité agritouristique future. Mais l'exploitant candidat ne doit jamais être « professionnalisé » comme un autre professionnel du tourisme, au risque de perdre la singularité qui attire sa clientèle spécifique, et l'éthique du métier qui donne un sens à son projet.

La mise en œuvre du FEADER comporte l'adoption d'un plan stratégique national de développement rural, avec la consultation des partenaires institutionnels, associatifs et socio-économiques. Ce plan devra éviter les approches en termes de filières et laisser une large liberté à l'expression des territoires, dans la définition de la mise en œuvre fine des mesures. Il le devrait en tous cas pour demeurer compatible avec l'axe 4 (approche LEADER) qui insiste sur l'intérêt des liaisons entre les acteurs du développement de l'économie rurale.

En effet, les approches en termes de filière – non développées ici – sont rarement compatibles avec les approches en termes de territoire. Il faut favoriser la fédération des énergies au niveau des territoires, associant élus, artisans, agriculteurs, citoyens agissant de concert pour les aménités de leur territoire. C'est probablement le secret du succès et du développement, non seulement de l'agritourisme lui-même, mais aussi plus largement de la vitalité des territoires ruraux qu'il entend servir. □

16. Notons par ailleurs qu'en 2003, des mesures de masse comme l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN) ont bénéficié à 112 000 exploitations et que la prime herbagère agrienvironnementale (PHAE), ex-« prime à l'herbe » a bénéficié à 56 654 exploitants.

Remerciements

Nous tenons à remercier d'une part, Dominique Borg et André Torre de l'unité « Développement des territoires montagnards », respectivement pour les traitements statistiques et l'élaboration des cartes et d'autre part, Christian Ernoul pour sa relecture attentive.

Résumé

La population agricole est en déclin partout en Europe. L'agriculture y est saisie d'un double mouvement : spécialisation vers la production destinée à l'agro-industrie des exploitations les plus grandes en termes économiques, mais aussi introduction de nouvelles activités à la ferme, qui valorisent les autres fonctions de l'agriculture. Le tourisme vert, et particulièrement le tourisme à la ferme, représente une opportunité pour maintenir des campagnes vivantes et les développer durablement. Notre contribution a pour objet l'analyse de l'offre agritouristique française et de ses principaux facteurs d'évolution, à partir de travaux de recherche menés entre 2000 et 2005. Notre objectif est de mettre ces informations au service de la mise en œuvre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Abstract

The agricultural population decreases everywhere in Europe. The agricultural sector falls prey to both trends : specialisation towards production devoted to agro industry from large economic size farms, and new activities for the others, in order to develop other agricultural functions. Green tourism, especially tourism on farms, is an opportunity for keeping living countries and for sustainable development. Our contribution aims at analysing the "agritouristic" French supply and its main evolution factors, from scientific work led between 2000 and 2005. Our purpose is to serve the implementation of FEADER, thanks to these pieces of information.

Bibliographie

- AZNAR, O., 2006, Agriculture de service : quelle place dans le second pilier de la PAC (2007-2013) ?, note pour le ministère de l'Agriculture, document de travail.
- ALPHANDÉRY, P., BITOUN, P., DUPONT, Y., 2000, *Les campagnes entre terroir et mondialisation*, La documentation française, Paris, 80 p.
- BERRIET-SOLLIEC, M., DAUCÉ, P., DAUBARD, J.-P. (Collab), 2002, Développement rural, quelle place pour l'agriculture dans les politiques communautaires ?, in *Déméter 2002, Nouveaux enjeux pour l'agriculture*, p. 125-193.
- BOLTANSKI, L., THÉVENOT, I. 1991, *De la justification, les économies de la grandeur*, Essais, 1, Gallimard, Paris, 478 p.
- CONSEIL NATIONAL DU TOURISME, 2005, *Le tourisme, outil de revitalisation des territoires ruraux et de développement durable ?*, La documentation française, 284 p.
- EIGLIER, P., LANGEARD, E., 1996, *Servuction, le marketing des services*, Stratégie et Management, Ediscience International, Paris, 205 p.
- FOTTORINO, E., 1989, *La France en friche*, Lieu Commun, Paris, 208 p.
- GERBAUX, F., MARCELPOIL, E., PELENC, J.-M., 2004, *Diversification et rapports hommes femmes dans les exploitations : le cas de l'agritourisme dans les départements de l'Ardèche, la Savoie et l'Isère*, colloque Approche par genre, Lyon, mars 2004, École normale supérieure de Lyon.
- GERBAUX, F., MARCELPOIL, E., PELENC, J.-M., 2005, *Genre, multifonctionnalité, territoires : Permanence ou renouveau de la place des hommes et des femmes dans l'agritourisme ?*, communication au symposium PSDR Multifonctionnalité, Lyon, les 9-10 et 11 mars.
- HERVIEU, B., 1993, *Les champs du futur*, Éd. François Bourin/Julliard, 172 p.
- HERVIEU, B., VIARD, J., 2001, *L'archipel Paysan, La fin de la république agricole*, L'Aube, 125 p.

INGÉNIERIES-EAT, 2001, *Multifonctionnalité de l'agriculture et CTE*, numéro spécial, Cemagref Éditions, 172 p.

LACOMBE, Ph., 2002, *L'Agriculture à la recherche de ses futurs*, L'Aube, 184 p..

MACOMBE, C., 2005, Une méthode pour détecter les éthiques de métier, *Revue Management et Avenir*, n° 6, octobre 2005, p. 63-84.

MACOMBE, C., 2003, *Éthique et pérennité chez les exploitants agricoles*, Clermont I, Gestion, Clermont-Ferrand, 600 p.

MAP (ministère de l'Agriculture et de la Pêche), ONIC/ONIOL, CNASEA, Agreste, 2006, *Mesures agro-environnementales campagne 2004*, CNASEA, 204 p.

MENDRAS, H., 1967, *La fin des paysans*, Futuribles, SEDEIS, 361 p.

PERRET, J., MARCELPOIL, E., 2001, *L'agritourisme en 2001. La diversité des territoires et des acteurs : entre témoignage et commerce*, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 112 p.

PERRIER-CORNET, Ph. (sd), 2002, *Repenser les campagnes*, DATAR-éditions de l'aube, 180 p.